



United Nations  
Nations Unies



International  
Criminal Tribunal  
for the former  
Yugoslavia

Tribunal Pénal  
International pour  
l'ex-Yougoslavie

# ALLOCUTION

(Destiné exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel)

PROUREUR

La Haye, 11 juillet 2015

**Cérémonie marquant le 20e anniversaire du génocide de Srebrenica**  
**Srebrenica, Bosnie-Herzégovine**  
**11 juillet 2015**  
**Serge Brammertz, Procureur**  
**Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie**

*Mesdames, Messieurs, représentants des victimes, Excellences,*

L'endroit où nous nous trouvons nous rappelle en permanence les immenses souffrances que des humains peuvent infliger à d'autres humains. Les survivants le savent aujourd'hui mieux que quiconque.

Des milliers d'hommes et de garçons ont été tués. Des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et de personnes âgées ont été terrorisés, brutalisés et chassés de leurs maisons par la force.

Un groupe d'hommes a abusé de son pouvoir et de son autorité pour détruire la communauté musulmane de Bosnie orientale. Srebrenica a été le point culminant d'une campagne de destruction destinée à briser ce qui constitue le fondement même des communautés musulmanes de Bosnie-Herzégovine.

Ce n'était ni une opération militaire spontanée, ni l'œuvre de quelques soldats revanchards.

Le génocide commis à Srebrenica était la conséquence d'un projet délibéré conçu au plus haut niveau.

Nous avons à maintes reprises prouvé les faits au-delà de tout doute raisonnable.

En plus de faire insulte aux victimes, nier le génocide de Srebrenica revient à travestir les faits et à mépriser les décisions judiciaires les plus importantes rendues par deux tribunaux internationaux.

Pour respecter le passé, les victimes et les survivants, appelons les événements de Srebrenica par leur nom : génocide. Pour construire le futur, nous devons parler d'une seule voix lorsque ce génocide est nié.

Sur les 20 personnes mises en accusation par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour les crimes commis à Srebrenica, presque toutes ont été déclarées coupables.

Radovan Karadžić et Ratko Mladić, les premiers à avoir été accusés de génocide en 1995, sont en train d'être jugés. Pour les victimes, ce sont les deux hommes qui incarnaient le mieux la haine et le mal ; leurs actes ont conduit au génocide.

[www.tpij.org](http://www.tpij.org)

Le Tribunal sur [Twitter](#) et [Youtube](#) et [Facebook](#)

Bureau du Procureur

Churchillplein 1, 2517 JW The Hague. P.O. Box 13888, 2501 EW The Hague. Netherlands

Tel.: +31-70-512-8958

En tant que procureurs, nous avons fait valoir à l'audience qu'ils sont les principaux responsables de ces crimes.

Ils se sont soustraits à la justice pendant plus de dix ans mais, grâce à nos efforts conjoints, ils sont à présent jugés. Les victimes nous ont rappelé notre engagement en faveur de la justice, et la communauté internationale a eu recours à de nombreuses stratégies pour veiller à ce que la traque des fugitifs reste au premier rang des priorités.

Ceci est la preuve que s'il existe un consensus politique, les fugitifs internationaux peuvent être traduits en justice.

Mais il ne s'agit que d'une partie du rôle essentiel joué par les victimes dans le processus judiciaire.

Plus de 2 000 témoins de Bosnie-Herzégovine ont déposé dans nos procès : des femmes ayant perdu maris, enfants et pères, et les quelques hommes ayant miraculeusement survécu aux exécutions de masse.

Sans eux, il n'aurait pas été possible de rendre justice. Votre courage et votre détermination sont un exemple pour nous tous.

Maintenant, les tribunaux nationaux doivent continuer l'œuvre du TPIY. Des centaines d'affaires doivent encore être jugées, dont un grand nombre portant sur les événements survenus à Srebrenica. Des suspects ont fui dans des pays voisins, et la coopération régionale est essentielle pour les traduire en justice. J'appelle la communauté internationale à continuer de soutenir le processus d'établissement de la responsabilité des auteurs de crimes de guerre.

La communauté internationale doit en outre poursuivre la recherche des personnes disparues, entamée par la Commission internationale pour les personnes disparues et ses partenaires régionaux il y a de cela de nombreuses années. Les victimes ne pourront avancer tant que les recherches de leurs proches n'auront pas abouti.

Nous devons également aider les survivants à reconstruire leur vie. Il reste encore beaucoup à faire pour leur apporter le soutien nécessaire, notamment sous la forme d'une indemnisation.

Enfin, au cours des sept dernières années, depuis mon entrée en fonctions, j'ai appris qu'accepter la vérité est la première étape vers la réconciliation.

Nous devons répondre à l'ignorance par l'éducation et au déni par l'affirmation.

Je vous remercie.

\*\*\*\*\*